

## A propos des statuts<sup>1</sup>

De bons statuts ne font pas nécessairement un bon parti. Exprimons-nous d'autres termes : un bon parti ne se juge pas uniquement à la teneur de ses statuts, mais encore — mais plutôt — à l'usage que ce parti en fait, c'est-à-dire à l'action, publique ou clandestine, qu'il mène dans sa circonscription géographique, action de propagande ou action de combat.

Mais tout de même, il y a de bons statuts et il y en a de mauvais. C'est à nous en forger de bons que le congrès, qui s'est ouvert ce matin<sup>2</sup> rue de la Grange-aux-Belles, s'attache. Qu'est-ce donc que de bons statuts ?

Ce sont ceux qui feront prévaloir, dans le parti renouvelé par son adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, quelques idées directrices d'une éminente simplicité. Ces quelques idées directrices s'énoncent à peu près ainsi : centralisation plus parfaite, discipline plus rigoureuse, plus grande unité d'action. A-t-on compris que ce qu'il faut combler, si nous voulons être à la mesure des vastes événements qui s'annoncent aux craquements de l'édifice social, ce sont les insuffisances avérées de notre ancienne organisation ? Assez pauvre chose, cette dernière : point d'autorité à la cime, point de discipline à la base ; à mi-côte, des fractions irréconciliables guerroyant entre elles sans relâche ; un groupe parlementaire pratiquement indépendant, ses membres ne relevant que des fédérations départementales mal adaptées à l'œuvre de contrôle ; l'unité d'action si rarement réalisée qu'elle en prenait un peu l'apparence d'un mythe.

Comme tout le monde en France et peut-être un peu plus que tout le monde, j'ai été fédéraliste. Le mot d'autonomie a été pour moi l'un des plus beaux de la langue, l'idée qu'il contenait exprimant une réaction totale contre la centralisation monarchique, napoléonienne et bourgeoise — laquelle a « fait la France » beaucoup plus certainement que nos « quarante rois ». Oh ! j'étais — nous étions — pour l'organisation sans doute, mais tempérée sagement par le fédéralisme. Il y a dans presque tout Français, qu'il soit républicain, socialiste ou même royaliste, un honnête proudhonien qui sommeille ; c'est que nous avons, presque tous, plus ou moins fréquenté l'école de la petite industrie, de la petite culture, de la petite propriété et, couronnant le tout, du libéralisme et de la démocratie. Blanqui autrefois et, plus proche de nous, le Parti ouvrier français, semblent avoir compris seuls la nécessité, pour la révolution prolétarienne, d'être solidement organisée et de proscrire par conséquent toute espèce de fédéralisme. Nous nous rendons compte aujourd'hui qu'à force de nous être entichés des libertés individuelles, nous avons acculé le Parti à l'impuissance. Qui veut être absolument libre (entre nous, singulier désir et étrange utopie !) qu'il n'entre pas dans un parti, lequel implique pour l'individu certaines limitations de soi-même, certaines diminutions de liberté. Un parti sans autorité, partant sans direction, n'est qu'une académie, un vaste salon où l'on cause ; un parti qui veut agir, au contraire, un parti digne du nom de parti, *est une armée* — une armée qui, il est vrai, nomme ses chefs, mais qui se doit d'autant plus de leur obéir qu'elle les a nommés.

Qui veut la fin veut les moyens : nous voulions faire de l'Internationale l'instrument de la guerre prolétarienne. Il nous fallait de bas en haut y restaurer la discipline qui fait — c'est d'expérience — la force des armées, y ranimer le sentiment des subordinations nécessaires, le sens de l'autorité légitime. L'individu n'est pas libre — absolument libre — dans la section ; la section n'est pas libre dans la fédération ; la fédération n'est pas libre dans le parti, qui n'est pas libre dans l'Internationale. Plus tard, quand, dans un suprême combat, nous aurons écrasé la bourgeoisie et abattu le capital, nous décentraliserons, s'il le faut, et jusqu'à l'individu, s'il se peut. En attendant, alors que la dure bataille est encore à gagner, organisons-nous en vue de la victoire, laquelle a ses conditions inéluctables. Ni politiquement, ni économiquement, la bourgeoisie ne décentralise ; elle n'en a pas même l'idée ; la bourgeoisie française n'a vaincu en 93 les classes privilégiées que par une concentration des pouvoirs comme n'en avait jamais encore connu l'histoire ; tandis que la Commune de 71 a été vaincue par la faute en grande partie des préjugés proudhoniens dont elle avait la cervelle farcie. Depuis un siècle, la centralisation du pouvoir a suivi celle du capital ; l'Etat est de nos jours plus fort, mieux armé, plus « autoritaire » qu'il ne l'était sous l'ancien régime, nonobstant toutes ses Bastilles. Tenir compte de cette force merveilleusement outillée de l'Etat moderne, comme de celle toujours grandissante des organisations capitalistes — dont Roger Francq nous donnait ces jours-ci une description si utile — c'est la première des conditions de la victoire dont je viens de parler. Il en résulte que par la concentration et par la discipline, il faut pousser au maximum la force de combat de la classe ouvrière ; et c'est bien le but que poursuivent, de Moscou, en plein accord de pensée et d'action, l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale.

Et j'en reviens à nos statuts. D'excellents camarades principalement dans la Seine, se sont dit très visiblement : Il nous faut de nouveaux statuts puisque nous sommes un nouveau parti... Nous ne sommes pas un nouveau parti ; nous sommes un ancien parti qui s'est débarrassé de ses tares, lavé de ses impuretés. Et ce ne sont pas de nouveaux statuts qu'il nous faut à tout prix. Les anciens nous suffisent, à condition qu'ils soient revus et corrigés dans la voie, tracée par l'expérience, de la concentration des pouvoirs, de la responsabilité et de la discipline.

Il ne semble pas que ce soit précisément dans ce sens que les amendements de la Fédération de la Seine aient tous été conçus. Beaucoup marquent un retour inconscient, mais formel, aux braves routines fédéralistes ; sous prétexte de renforcer la section — préoccupation légitime — on s'est laissé entraîner à vouloir affaiblir, sinon même à vouloir désarmer le Comité directeur ; on a parfois sacrifié à l'esprit de section le sentiment de l'Internationale. La section a des

1 Source : numéro 20 du Bulletin communiste (deuxième année), 19 mai 1921. Correction d'une coquille indiquée dans le numéro 21.

2 Cet article a été écrit entre la première et la seconde journée du Congrès.

droits sur ses membres ; cela est entendu; mais elle a des devoirs envers le Parti, comme le Parti envers l'Internationale. Les grands hommes de section qui prétendent s'y soustraire, n'ont pas de place parmi nous : le parti dissident — innommable cohue ! — est là qui les attend.

Nous voulons restaurer la discipline, non pas au nom de la discipline, qui, intrinsèquement, n'est rien et dont le nom n'est que trop fait pour nous déplaire, *mais au nom des principes*. Les principes, tout est là. C'est de quoi nous manquons le plus. Quand nous aurons restauré les principes, la discipline suivra d'elle-même ; les principes, c'est pour nous la loi.